

Sport : les communes en voudraient plus, mais... 33 millions pour les infrastructures

33 millions d'euros sont disponibles au budget wallon pour financer les 254 projets d'infrastructures sportives en attente. La ministre plaide pour une meilleure répartition des subsides favorisant les dossiers établis sur plusieurs communes. Et n'oublie pas les rénovations.

● Emmanuel HUET

Hall omnisports, terrain de football synthétique, piste d'athlétisme, salle de gymnastique et même terrain de motocross. Les demandes en infrastructures sportives ne manquent pas en Wallonie. 254 projets sont actuellement déposés, confirme la ministre Valérie De Bue en charge des Infrastructures sportives. 254 projets pour une enveloppe de 33 millions d'euros, il y aura des déçus... (la moitié des dossiers concerne des halls omnisports et des terrains de football).

La ministre a ainsi fait de l'objectivation des choix une de ses priorités. C'est d'ailleurs cette analyse qui a été émise dans un rapport provisoire de la Cour des comptes. « *Tout comme il faut avoir une politique de développement en cohérence avec la politique sportive.* » Si on caricature, c'est la Région qui finance les briques et c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui soutient la pratique sportive. Il est donc nécessaire que les deux entités soient cohérentes.

Les Communes ou les clubs souhaitant obtenir des subsides introduisent ainsi leurs demandes auprès d'Infrasports. En cas d'acceptation, le financement de la Région est de 75 % pour les « petits » projets inférieurs à 1,5 million d'euros HTVA et 60 % pour les plus gros projets. Cette

« Dans le modèle du sport, il y a des partenaires privés qui existent et les Communes n'ont pas nécessairement toute l'expertise. »

quote-part régionale peut aussi être majorée si des Communes s'associent pour mener un projet commun. Dans ce cas, le financement peut atteindre 85 %.

Il faut aussi rééquilibrer l'offre, estime la ministre. « *Quand on analyse, on se rend compte que la répartition des infrastructures n'est pas équitable, que certaines provinces sont plus fournies et que c'est le fruit de décisions politiques.* »

PLAN PISCINES : UN EXEMPLE

Pour elle, le plan « piscines », initié par son prédécesseur René Collin, a valeur d'exemple en termes de critères de sélection. « *C'était un appel à projets avec des critères qui étaient connus comme la perfor-*

mance énergétique qui comptait pour 55 % dans la cotation du projet. » Plusieurs projets élus dans ce plan seront ainsi réalisés en 2018. « *C'était la bonne méthode de travail, car les priorités étaient définies.* »

La ministre se dit aussi favorable au développement de partenariats public-privé. « *Il faut favoriser les PPP, c'est une volonté du gouvernement wallon. Dans le modèle du sport, il y a des partenaires privés qui existent et les Communes n'ont pas nécessairement toute l'expertise. Le partenaire privé souhaite souvent adjoindre des projets plus rentables, comme des thermes, une salle de fitness.* » Elle cite ainsi le projet de construire une piste de ski indoor en Wallonie.

Elle a aussi été confrontée à des dossiers intéressants comme un déploiement plus large du hockey en Wallonie, ou la création d'un site permanent de motocross. « *Il ne faut pas négliger les infrastructures moins populaires.* »

GARDER UN ŒIL SUR L'EXPLOITATION

De même, la gestion et l'entretien des infrastructures ne sont pas un critère déterminant lors de l'octroi des subsides. C'est une faiblesse, qui pourrait être corrigée. « *Rien ne contraint les clubs ou les Communes à fournir un plan d'exploitation. Parfois, certaines Communes ne se rendent pas compte de l'impact financier.* » Les projets qui atterrissent sur le bureau d'Infrasports concernent aussi des rénovations (revêtement de sol, éclairage, optimisation énergétique...). Et c'est notamment ce qui faisait l'attrait du plan piscines. « *La plupart datent des années 70. On a donc eu autant de demandes de rénovations que de créations.* » ■

SUBSIDES

Raymond Langendries : « Le tout est de connaître le bon canal »

Tubize, commune de l'ouest du Brabant wallon, compte sur la carte sportive à l'échelle de notre pays, déjà rien qu'avec la présence du complexe d'entraînement des Diables rouges. Raymond

Langendries (cdH) qui, alors qu'il fêtera ses 75 ans (!) avant les communales, va tenter d'accrocher à son tableau de chasse un quatrième mandat de bourgmestre, a toujours fait du

sport dans sa commune une priorité quand il était au pouvoir. Des millions ont été investis dans de grandes infrastructures dans son sillage. Exemple marquant ? Ce « complexe multifonctionnel »

(photo), pour le paraphraser, qui sert à la fois de tribune pour l'AFC Tubize - club qui a connu le plus haut niveau et dont il est président depuis près de trente ans - et qui dispose entre autres de deux salles omnisports qui servent à la pratique de « vingt-cinq à trente disciplines ». Montant de cet investissement, qui avait fait, insiste-t-il, l'unanimité au sein de la majorité cdH-PS à l'époque : près de 4 millions €, pris en charge pour 60 % par la Région wallonne.

« IL Y A MOYEN D'INVESTIR »

« Au niveau communal, il y a moyen d'investir dans les infrastructures, petites et grandes, d'obtenir des subsides régionaux, le tout est de connaître le bon canal, » estime-t-il. Le « bon canal », il ne faut pas être naïf, cela passe de préférence par un contexte politique favorable au niveau supra communal... Il faut une volonté politique à tous les étages du pouvoir. *« Le politique a quelque chose à voir dans la réussite ou l'échec... »* Sur le principe de la subsidiation,

sans parler du réseau qu'on a ou qu'on n'a pas donc, c'est un « bon système et il faut le maintenir, c'est un appel que je fais à la Région wallonne alors que l'heure est aux économies. Il faut maintenir le cap et les investissements dans la jeunesse, le sport et le troisième âge. » Et de conclure : *« Il y a un accroissement de la pratique du sport chez nos aînés, on le voit ici, avec la danse, le ping-pong... Quelque chose est en train de se passer. »*

B. ROB.